

# ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

## MÉMOIRE DU DÉPARTEMENT



### 1. MISSIONS

Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité.

Créées à la Révolution française, les Archives départementales sont placées sous l'autorité du Président du Conseil général depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1986.

Les règles générales relatives aux archives des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales sont fixées par les articles L.212-6 à L.212-10 du code du patrimoine, modifiés par la loi du 15 juillet 2008.

Les missions des Archives départementales peuvent être résumées en **trois axes** :

- **collecter** le patrimoine archivistique du département,
- le **conserver**,
- et le **transmettre** au plus grand nombre.

> La **mission de collecte** consiste à contrôler l'état des archives de l'ensemble des services publics du département : services déconcentrés de l'État, Département, communes, officiers publics et ministériels, établissements scolaires et hospitaliers, etc. et à les collecter. Des archives privées peuvent également être collectées auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations, etc.

> La **mission de conservation** consiste à classer les archives en fonction de leur provenance et de leur objet, à les conserver dans des conditions climatiques adaptées et à veiller à leur éventuelle restauration.

> La **mission de transmission et de diffusion** de ce patrimoine consiste à mettre les archives à la disposition du public et à les valoriser par des actions culturelles.

## 2. OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Au-delà de leurs missions légales, les Archives départementales des Ardennes ont défini en 2009 quatre chantiers prioritaires pour les années 2009-2012 :

- la **numérisation** et la **mise en ligne** d'archives,
- la montée en puissance des **activités culturelles**,
- la **formation** des services à l'archivage, en particulier électronique,
- et la mise en œuvre d'une politique de « **conservation préventive** ».

En lien avec ces nouveaux objectifs, certaines pratiques seront réexaminées :

- Passage d'une logique de substitution à une logique d'**assistance-conseil aux communes** pour l'archivage
- Collecte systématique des **archives des entreprises**
- Traitement systématique des **archives privées**
- **Modernisation de l'accueil** aux Archives départementales

## 3. MOYENS HUMAINS

L'année 2009 a été l'occasion de réorganiser le Service, afin d'afficher plus fortement ses missions fondamentales et de donner ainsi une meilleure lisibilité à la politique du Conseil général en matière d'archives. Les principes fondamentaux de réorganisation ont été :

- le regroupement et la rationalisation des activités en 3 pôles scientifiques et 2 pôles fonctionnels,
- la responsabilisation des agents, notamment des cadres intermédiaires,
- la valorisation du travail des agents par la mise à profit de la motivation et de l'expérience de l'équipe.

Les Archives départementales sont aujourd'hui placées sous l'autorité de la Direction Générale Adjointe et comptent **19 agents** : 2 agents de l'État, mis à disposition du Conseil général, et 17 agents territoriaux. Un agent d'entretien et un gardien, rattachés à d'autres Services de la collectivité, sont également affectés aux Archives.

Fonction	Nombre d'agents	Répartition
Direction	1	1 directeur des Archives (A)
Pôle Collecte et traitement des archives publiques	6	1 archiviste responsable du pôle (A) 2 archivistes adjoints (B) 3 assistants archivistes (C)
Pôle Technologies de conservation et de diffusion, archives privées	5	1 archiviste responsable du pôle (A) 1 archiviste (B) 1 conseiller en conservation préventive (B) 1 photographe (B) 1 régisseur (C)
Pôle Publics et action culturelle	4	1 archiviste responsable du pôle (A) 1 bibliothécaire (B) 2 magasiniers (C) En outre, 10 agents du Service assurent, à tour de rôle et à raison de 2 jours par mois, la présidence de la salle de lecture.
Pôle Accueil-secrétariat	3	1 assistante de direction (C) 2 agents administratifs (C)
Pôle Entretien du bâtiment	2	1 gardien (rattaché au Service Intérieur) 1 agent d'entretien (rattaché au Service des Moyens Logistiques)

## 4. MOYENS FINANCIERS

Les moyens financiers des Archives départementales en 2009 ont été les suivants :

### DEPENSES : 76 816 €

#### I – INVESTISSEMENT : 46 531 €

- 1) Restauration et reliure : **24 179 €**
- 2) Achat d'archives en vente publique : **11 161 €**
- 3) Numérisation et microfilmage d'archives : **7 313 €**
- 4) Achat de livres : **3 878 €**

#### II – FONCTIONNEMENT : 30 285 €

- 1) Maintenance d'équipements spécifiques : **14 253 €**
- 2) Acquisition de matériel de conservation préventive : **12 439 €**
- 3) Transport de matériel : **2 093 €**
- 4) Location d'une exposition : **1 500 €**

### RECETTES : 6 617 €

Les recettes issues de la vente de reproductions d'archives et de la vente de publications ont généré une somme de **4 617 €**, auxquels s'ajoute une subvention de **2 000 €** accordée par la Préfecture de Région pour la numérisation des cartes postales. Une nouvelle grille tarifaire pour les reproductions a été adoptée en 2009 pour tenir compte des points suivants :

- les nouvelles possibilités de reproductions offertes par le numérique,
- la mise en place éventuelle de produits nouveaux (affiches, marque-pages...),
- une réduction de 50% pour tous les étudiants et demandeurs d'emploi,
- la nécessité de préciser les conditions de gratuité pour certaines reproductions.

## 5. BILAN DES PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2009

### *\* Portail Internet*

La principale réalisation des Archives départementales en 2009 a été l'**ouverture d'un portail Internet**, accessible à l'adresse <http://archives.cg08.fr>. Depuis sa mise en ligne le 12 octobre 2009, cette interface à la fois pédagogique et ludique rencontre un large écho auprès du public, avec **17 000 connexions mensuelles**. Un record d'affluence avec plus de 3 000 visiteurs à la journée a même été constaté le 21 octobre 2009. La moyenne s'établit aujourd'hui à **600 visites quotidiennes**.

Généalogistes amateurs et simples curieux du monde entier consultent la mémoire numérisée du département : les Ardennes suscitent l'intérêt jusque sur les continents américain (Argentine, Canada) et asiatique (Japon), sans oublier les départements et territoires d'outre-mer.

Forte de ce succès, l'équipe des Archives départementales va bientôt **accroître son offre au public** : outre les tables décennales de l'état civil et le cadastre napoléonien déjà présents, le portail proposera dès 2010 de consulter en ligne les cartes postales anciennes, les tables des registres matricules militaires et les tables des successions et absences. Les actes d'état civil seront également mis en ligne progressivement.

### *\* Actions de contrôle scientifique*

Les Archives sont chargées de contrôler l'ensemble des archives publiques dans le ressort du département. Les archives de **4 communes ont été visitées** en 2009 (Douzy, Faux, Bogny-sur-Meuse et Sedan), et les archives de **10 communes classées** (Aire, Apremont, Grandchamp, Hauteville, Jandun, Lonny, La Neuville-les-Wasigny, Saint-Étienne-à-Arnes, Saint-Pierre-à-Arnes, Viel-Saint-Remy).

Elles délivrent les visas réglementaires d'élimination d'archives périmées, sans intérêt administratif ou historique, qui sont détruites dans les diverses administrations : **1 446 mètres de documents ont été autorisés à être éliminés** en 2009.

### *\* Actions de conservation préventive*

Les Archives veillent à assurer au patrimoine qu'elles conservent une température (16 à 22°C) et une hygrométrie (45 à 55%) constantes, une lumière appropriée (150 lux), ainsi qu'une bonne protection contre l'incendie, les insectes, les moisissures et la poussière. Des travaux de **prévention de l'incendie** (changement complet du système de protection) et de **mise en sécurité du parc** entourant le bâtiment ont été réalisés en 2009.

Les Archives protègent les documents par un conditionnement adapté, et les préservent en microfilmant les archives les plus fréquemment consultées (état civil, presse). En 2009, **9 866 mètres de microfilms ont été réalisés, soit 390 bobines et 191 263 vues**.

Grâce à une convention de partenariat avec la société Coutot-Roehrig, **la numérisation des principales sources généalogiques a commencé en 2009** : registres paroissiaux et d'état civil, tables des registres matricules militaires, listes nominatives du recensement de la population, tables des successions et absences. Les Archives ont également fait numériser l'ensemble de leur collection de **11 167 cartes postales anciennes**.

Enfin, **24 179 euros ont été consacrés en 2009 à la restauration de documents d'archives et de bibliothèque.**

#### **\* Actions de collecte et de classement**

Les Archives reçoivent, par versement, les documents produits par toutes les administrations publiques des Ardennes. Elles collectent aussi, par don, dépôt ou achat, les archives privées provenant de familles, associations, partis politiques, entreprises... **Environ 386 mètres de documents sont entrés aux Archives en 2009, dont 362 mètres d'archives publiques.**

Les Archives classent les documents qui leur parviennent en procédant à des tris et en éliminant les pièces périmées. **Près de 147 mètres ont ainsi été éliminés par les Archives en 2009.** L'effort consiste toujours à repérer les documents périmés avant versement pour les faire éliminer directement dans les services administratifs.

Les Archives rédigent des instruments de recherche (guides, inventaires, répertoires, catalogues, fichiers...) qui permettent d'orienter les lecteurs à la recherche d'informations dans cette immense masse documentaire. **Quelque 496 mètres de documents ont été classés en 2009.**

#### **\* Actions de communication des archives au public**

Les Archives communiquent, dans la salle de lecture ouverte gratuitement à toute personne sur justification de son identité, les documents qui font l'objet de sa recherche. Au cours de l'année 2009, **28 915 documents (10 461 originaux et 18 454 microfilms) ont été communiqués. La salle de lecture a été fréquentée par 7 057 lecteurs dont 726 nouveaux inscrits, soit une moyenne de 29 lecteurs par jour, qui se répartissent comme suit :**

- 66 % de généalogistes
- 23 % de personnes pour des recherches personnelles (histoire locale, cadastre, presse...)
- 4 % de personnes pour des recherches administratives et juridiques
- 4 % de chercheurs scientifiques (maîtrise, thèse, article...)
- 3 % de personnel des administrations

Les Archives n'effectuent pas de recherches généalogiques. Elles réalisent des recherches administratives et orientent les chercheurs pour des recherches scientifiques. Elles font respecter les délais de communication des archives publiques fixés par le code du patrimoine, modifié par la loi du 15 juillet 2008.

Le ministère de la Culture et de la Communication (Service interministériel des Archives de France) peut, avec l'accord du directeur des Archives départementales et du service ayant versé les archives, autoriser par dérogation la consultation de documents avant expiration des délais légaux de communication. **159 dérogations ont été instruites en 2009, dont 107 demandes de consultation de l'état civil de moins de 75 ans par des généalogistes professionnels.**

#### **\* Actions de valorisation des archives**

Les Archives mettent en valeur le patrimoine par des expositions, des visites, des conférences, des publications... Ainsi du 4 avril au 3 mai 2009 a été présentée une exposition de photographies de Jean-Marie Lecomte sur **Les pèlerinages**

**aujourd'hui**, en collaboration avec la Commission diocésaine d'art sacré et la Vitrine du Conseil général. La Vitrine présentait au même moment l'exposition *En passant par la Champagne : pèlerins et marchands, Moyen Âge et Renaissance*, qui a été vue par 1 720 personnes.

Le 19 septembre 2009, **une journée portes ouvertes a été organisée à l'occasion des journées du patrimoine**, proposant au public des visites guidées des Archives et une exposition des dernières acquisitions de documents. **78 visiteurs y ont participé.**

L'exposition ***Dernières acquisitions***, visible du 21 septembre au 20 novembre 2009, a réuni une trentaine de documents sélectionnés parmi les acquisitions les plus remarquables faites en 2008. Affiches, estampes, photographies, correspondances, cartes postales, catalogues... s'organisaient dans un parcours thématique, illustrant des événements marquants de l'histoire des Ardennes, des personnages incontournables, des lieux emblématiques ou encore les richesses économiques du département. **Cette exposition a été vue par 173 visiteurs.**

Durant l'année scolaire, le service éducatif des Archives, animé par un professeur d'histoire, accueille des élèves du primaire et du secondaire pour leur apprendre le contact avec des documents originaux, conseille les enseignants dans l'utilisation des ressources documentaires, organise des expositions fixes ou itinérantes (22 expositions mobiles) et peut éditer des livrets pédagogiques et des recueils de textes.

Au total, **211 élèves ont été accueillis aux Archives durant l'année scolaire 2008-2009**, provenant de 5 classes de primaire, 1 classe de collège et 3 classes de lycée. **Six expositions itinérantes ont été empruntées par des établissements scolaires et vues par 435 personnes.**

À ces actions culturelles, il convient d'ajouter enfin plusieurs manifestations qui ont contribué à mettre en valeur les Archives départementales des Ardennes :

- Une **journée professionnelle sur les *Actions et moyens d'actions des services pédagogiques en archives et bibliothèques***, organisée par l'agence de coopération entre les bibliothèques, les services d'archives et de documentation de Champagne-Ardenne Interbibly, a été accueillie par les Archives le 9 juin 2009. Elle a réuni environ 30 personnes.
- Une visite privée du bâtiment a été proposée à une vingtaine de membres du **Rotary Club de Charleville**, à la demande de son président M. Alain Tourneux, le 15 juin 2009.
- La directrice des Archives a participé au **colloque international sur *Le patrimoine industriel en Champagne-Ardenne, diversité et destinées***, organisé par le Conseil régional à Châlons-en-Champagne le 17 septembre 2009, et a présenté une communication sur « Les sources du patrimoine industriel ».
- Enfin, **6 visites du bâtiment ont été réalisées pour les services versants** au cours de l'année 2009.